

U²⁰¹⁷NSS

**JE SUIS JEUNE ARBITRE, JE
SUIS JEUNE COACH EN**

**TRIATHLON ET DISCIPLINES
ENCHAÎNÉES**



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

UNSS AIR

PNDSS 2016 2020

ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ



assureur militant

PARTENAIRE OFFICIEL



PRÉAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officialier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiquesdans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométrateur, starter, table de marque...)
- devenir responsable.

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Officiel par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* »



CONDITION DE MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire :

La circulaire n°2012-093 du 08 juin 2012

« Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique »

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires (UNSS, UGSEL) ».

L'arrêté du 07 juillet 2015 : création d'une unité facultative d'EPS pour le baccalauréat professionnel : « ...*les candidats scolaires des établissements publics et privés engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux et jeunes officiels certifiés de niveau national ou international* » valident automatiquement la note de 16/20.

L'entretien sur 4 points est obligatoire (arrêté du 07/07/15 et BO n°32 du 03/09/15).

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune arbitre aux différents niveaux de certification (départemental, académique, national, international). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune arbitre doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (*circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013*).
- La validation d'un niveau national du jeune arbitre doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.
- Ces dispositions ne sont pas valables pour tous les rôles hormis jeune arbitre et jeune juge.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Les disciplines enchaînées, qu'est-ce que c'est ?

Pour toutes les disciplines enchaînées, le principe de base est le même : Il s'agit de réaliser un parcours le plus rapidement possible en se déplaçant de différentes façons imposées par le règlement et par le milieu dans lequel on se trouve.

La plus connue des disciplines enchaînées, c'est le triathlon. Discipline Olympique depuis les Jeux de Sydney en 2000, ce jeune sport est né à Hawaii, suite à un défi lancé un soir de 1977 par un capitaine de la marine américaine : Qui serait le plus rapide sur épreuve consistant à enchaîner dans la même journée les trois épreuves les plus longues d'Hawaii ?

- La traversée de la baie de Waikiki en natation (3,8km)
- Le tour d'Oahu à vélo (180km)
- Le marathon d'Honolulu (42,195km)

La course a eu lieu le 18 février 1978 et les 12 concurrents ayant réussi ce défi ont été appelés des « hommes de fer » («Ironman» en anglais). Aujourd'hui, l'Ironman d'Hawaii existe toujours et cette course mythique est désormais disputée par des milliers de personnes.

Le triathlon et les autres disciplines enchaînées existent actuellement sous différents formats. Différentes distances sont proposées, adaptées à l'âge et au public.

Par exemple, aux Jeux Olympiques, les triathlètes enchaînent 1,5km de natation → 40km de vélo → 10km de course à pied.

En UNSS, c'est d'abord l'aspect collectif qui est mis en avant. Il s'agit d'un relais par équipes d'établissements scolaires de quatre, 2 garçons et 2 filles. Chaque concurrent effectue un triathlon (natation → VTT → course à pied) ou un duathlon (course à pied → VTT → course à pied) puis passe le relais à sa coéquipière ou son coéquipier qui effectue à son tour un triathlon ou un duathlon complet.

Le Run and Bike est particulier dans la mesure où 2 athlètes doivent effectuer un parcours le plus rapidement possible avec un VTT pour deux.

Toutes ces épreuves sont très ludiques dans la mesure où le chronomètre ne s'arrête pas pendant le passage d'une discipline à une autre et le changement de matériel : il faut donc éviter de perdre du temps dans ces périodes cruciales !

Ce sont des disciplines pratiquées lors de compétitions UNSS qui ne peuvent exister sans la présence indispensables de Jeunes arbitres (véritables garants du respect des règles et de l'esprit sportif) et des jeunes coachs ; permettant ainsi à tous les élèves de se responsabiliser et d'avoir un rôle déterminant lors de ces championnats auprès des concurrents et de leurs coéquipiers.

Les disciplines enchaînées font donc appel aux qualités physiques qu'aux qualités mentales et intellectuelles. De plus, impossible de s'ennuyer car elles sont ludiques, variées et se déroulent en pleine nature. Ce sont des disciplines jeunes et idéales pour les jeunes.



SOMMAIRE

LE JEUNE ARBITRE, LE JEUNE COACH :

1. S'ENGAGENT A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS
2. DOIVENT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTISSENT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. LE JEUNE ARBITRE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. LE JEUNE COACH PEUT ETRE EVALUE
6. DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES
7. LE JEUNE ARBITRE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
8. PEUVENT PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES



1. LE JEUNE ARBITRE, LE JEUNE COACH S'ENGAGENT A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, etc, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 (pour les lycées) par la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... » et dans l'arrêté du 9 novembre 2015 (pour les collèges) par la compétence générale dévolue à l'EPS « Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités ».

➤ Le jeune arbitre doit :

- Connaître le règlement de l'activité
- Etre objectif et impartial
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.

➤ Pour remplir sa mission, le jeune arbitre doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.

➤ Le jeune arbitre UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

« Au nom de tous les jeunes arbitres, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »

➤ Le jeune coach doit :

- Connaître le règlement de l'activité
- Agir de manière éthique et responsable
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.

2. LE JEUNE ARBITRE, LE JEUNE COACH, DOIVENT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

REGLEMENT des CHAMPIONNATS de France 2016-2017 d'AQUATHLON-TRIATHLON et de DUATHLON-RUN & BIKE

Les modifications apportées par rapport à la version 2015-2016 sont repérées d'un trait gras à droite et à gauche des lignes.

INTRODUCTION

Pour cette nouvelle olympiade, les formules de compétition évoluent.

Il existe désormais 2 championnats de France :

- un championnat de France « hivernal » de DUATHLON RUN & BIKE qui se déroule sur 3 jours et 2 nuits,
- un championnat de France « estival » d'AQUATHLON TRIATHLON qui se déroule sur 3 jours et 2 nuits.

FORMULE du championnat de DUATHLON RUN & BIKE

EPREUVE 1 : PROLOGUE en DUATHLON

L'épreuve se déroule en relais, départ en masse des 1^{ers} relayeurs.

Chaque concurrent effectue le duathlon dans sa totalité (course à pied, VTT, course à pied) avant de passer le relais à son coéquipier.

EPREUVE 2 : POURSUITE en RUN & BIKE

L'épreuve se déroule en relais, départ en chasse toutes les 10 secondes des 5 premiers (en fonction du classement du duathlon), puis départ 10 secondes après de tous les autres.

Les 2 binômes se relayent sur un parcours de 7 boucles. Un VTT pour 2.

Les coéquipiers peuvent s'échanger le VTT de mains à mains librement ou en « gagne-terrain » dans des zones imposées.

FORMULE du championnat d'AQUATHLON TRIATHLON

EPREUVE 1 : PROLOGUE en AQUATHLON

L'épreuve se déroule en relais, départ en masse des 1^{ers} relayeurs.

Chaque concurrent effectue l'aquathlon (natation & course à pied) dans sa totalité avant de passer le relais à son coéquipier.

EPREUVE 2 : POURSUITE en TRIATHLON (enchaînement de 3 épreuves : natation, VTT, course à pied.)

L'épreuve se déroule en relais, départ en chasse toutes les 10 secondes des 5 premiers, (en fonction du classement de l'aquathlon) puis départ 10 secondes après de tous les autres.

Chaque concurrent effectue le triathlon dans sa totalité avant de passer le relais à son coéquipier.

1) LE PROGRAMME

Propositions modifiables en fonction des spécificités locales.

	JOUR 1	JOUR 2		JOUR 3	
	APRES-MIDI : ACCUEIL	MATIN : DUATHLO N	MATIN : AQUATHLO N	MATIN : RUN & BIKE	MATIN : TRIATHLO N
		APRES -MIDI : JOURNEE CULTURELLE		APRES-MIDI : PROTOCOLE	
RV Jeunes Arbitres		8h	8h	7h30	7h30
Ouverture chambre d'appel		8h30	8h30	8h	8h
Ouverture du parc à vélos					
Sortie des adultes accrédités		9h15	9h15	8h45	8h45
Appel sur la ligne de départ					
DEPART LYCEES		9h30	9h30	9h	9h
Fin - évacuation parc					
RV Jeunes Arbitres					
Ouverture chambre d'appel		10h15	10h30	10h	10h30
Ouverture du parc à vélos					
Sortie des adultes accrédités		11h	11h15	10h45	11h15
Appel sur la ligne de départ					
DEPART COLLEGES		11h15	11h30	11h	11h30
Fin - évacuation parc		12h30	12h30	12h15	13h30
Protocole		-	-	13h30	14h30
Fin officielle				14h30	15h30
Visite culturelle		14h > 18h	14h > 18h		
Accueil	14h > 18h				
Repérages	14h > 18h				
Contrôle et stockage des VTT	16h > 18h	-	-	-	-
Réunions techniques	20h > 21h30				

2) REUNIONS TECHNIQUES

Deux réunions techniques sont organisées la veille de la première épreuve.

Le REGLEMENT DEFINITIF y est entériné.

Le professeur d'EPS accompagnateur de chaque équipe et le Jeune Officiel arbitre représentant l'académie doivent obligatoirement être présents.

3) PRE-CONTROLE TECHNIQUE ET STOCKAGE DES VTT DE L'EQUIPE

Ce pré-contrôle, effectué la veille de l'épreuve, n'est pas obligatoire.

Il permet de soumettre les VTT à un pré-contrôle réalisé par 2 officiels qui seront chargés de vérifier la conformité du matériel.

Il est possible de stocker les VTT pour la nuit.

Si l'organisateur choisit de stocker les VTT dans l'aire de transition, le pré-contrôle s'effectuera à la chambre d'appel, et les VTT seront placés dans les boxes et n'en sortiront plus jusqu'à la course.

Chaque responsable d'équipe devra prévoir des bâches (ou grands sacs poubelle) pour recouvrir les vélos.

TRIATHLON & DUATHLON : de 1 à 4 VTT autorisés.

RUN & BIKE : de 1 à 4 VTT autorisés

4) ECHAUFFEMENT, RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Il est possible de reconnaître les circuits cyclistes et pédestres :

- la veille de l'épreuve
- le matin de l'épreuve, avant le 1^{er} départ.

Les reconnaissances sont sous l'entière responsabilité du professeur accompagnateur.



Le casque coiffé, jugulaire serrée est obligatoire à VTT.

L'organisateur peut prévoir un échauffement en natation :

- la veille de l'épreuve, pendant 1 heure (baignade surveillée, combinaison obligatoire).

- le jour de l'épreuve, 15' avant chaque départ.

Le parcours de la course, dans les horaires des compétitions, est réservé uniquement aux compétiteurs de la course concernée. Les autres athlètes ne peuvent pas y circuler.

Il est interdit aux athlètes de s'échauffer avec leurs dossards visibles ou avec leur puce électronique à proximité des tentes ou des tapis de chronométrie.

5) IDENTIFICATION DES CONCURRENTS

NUMEROTATION

L'ordre alphabétique des académies détermine l'attribution des numéros.

Ex : collège Aix-Marseille, équipe 1.

AQUA, DUA & TRI	Numérotation		ex	1 ^{er} RELAYEUR GARCON	2 ^{ème} RELAYEUR GARCON	3 ^{ème} RELAYEUR FILLE	4 ^{ème} RELAYEUR FILLE
RUN & BIKE							
COLLEGES ETABLISSEMENT	1 à 49	DOSSARDS PLAQUES VTT	Eq 1	01 ₁	01 ₂	01 ₃	01 ₄
				1			
COLLEGES EXCELLENCE	50 à 99	DOSSARDS PLAQUES VTT	Eq 53	53 ₁	53 ₂	53 ₃	53 ₄
				53			
LYCEES ETABLISSEMENT	101 à 149	DOSSARDS PLAQUES VTT	Eq 112	112 ₁	112 ₂	112 ₃	112 ₄
				112			
LYCEES EXCELLENCE	150 à 199	DOSSARDS PLAQUES VTT	Eq 156	156 ₁	156 ₂	156 ₃	156 ₄
				156			

COMPOSITION D'EQUIPE

La composition de l'équipe (pour les 4 épreuves) et l'ordre de passage des concurrents (aquathlon, triathlon & duathlon) sont annoncés à l'organisateur la veille de l'épreuve, au secrétariat.

Des modifications sont possibles jusqu'au passage dans la chambre d'appel.

TENUES

Les élèves ont l'obligation d'être dans la même tenue aux couleurs et au nom de leur établissement (ou 4 t-shirts « neutres » de couleur identique). Les tenues doivent être conformes au règlement UNSS en vigueur.

Toutes les tenues club (ex : tri fonctions de club de triathlon, cuissards de club de VTT, veste de club d'athlé...) sont interdites, de l'entrée dans la chambre d'appel et jusqu'à la sortie du parc.

Ces tenues peuvent être présentées la veille à la réunion technique, en cas de doute.

Ces tenues doivent être présentées à la chambre d'appel le matin de la compétition.

DOSSARDS

L'organisateur fournit 2 dossards indéchirables pour chaque concurrent, soit 8 dossards par équipe.

Ils seront portés de façon parfaitement visible, un devant ET un derrière.

Ils seront positionnés sur la partie basse du dos en cyclisme et sur le ventre en course à pied.

Ils ne doivent être ni coupés, ni pliés, ni cachés.

Les dossards doivent être fixés en trois points minimum sur le vêtement ou sur une ceinture porte-dossards.

En cas d'utilisation d'une ceinture porte-dossards, elle doit être placée au plus bas au niveau de la taille.

En NATATION, le port des dossards n'est pas obligatoire. L'arbitre principal peut en interdire l'usage s'il constate qu'ils ne sont pas résistants à l'eau.

Les épingles à nourrice ne sont pas fournies par l'organisateur.

Pour une plus grande lisibilité de course, l'organisateur doit, en plus des numéros, différencier les couleurs de dossards des différentes catégories (équipes établissement, équipes excellence, équipes sport partagé).

PLAQUES DE CADRE FRONTALES DE TYPE CYCLISME

L'organisateur fournit 4 plaques de cadre frontales par équipe et 3 colliers rilsan par plaque. La plaque VTT doit être visible de face.

BONNET DE BAIN

En aquathlon et triathlon, l'organisateur fournit 1 seul bonnet pour l'équipe, de couleur vive.



L'arbitre principal dira de quel côté positionner le numéro.

Pour une plus grande lisibilité de course, l'organisateur choisira 2 couleurs de bonnets pour différencier les équipes établissement et les équipes excellence.

6) LA CHAMBRE D'APPEL

La chambre d'appel est ouverte 1h avant le départ de la course.

Les élèves se présentent par 4 avec leur professeur accompagnateur.

Une fois la chambre d'appel franchie, les élèves ne peuvent plus quitter l'aire de transition avant leur départ sans l'autorisation d'un arbitre principal adulte.

CONTROLE DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Un Jeune Arbitre (JA) présente la fiche de composition d'équipe au professeur accompagnateur, qui la vérifie et la signe.

CONTROLE DES LICENCES

L'identité des élèves est vérifiée dans la chambre d'appel (licences avec photos et/ou listing avec photos). S'il n'y a pas de photo, une pièce d'identité est obligatoire).

Les licences ou le listing sont conservés par les JA. Ils seront restitués à la chambre d'appel (en échange du matériel) ou au car podium.

MARQUAGE

En aquathlon et triathlon, les JA numérotent les athlètes à l'épaule et au mollet, dans la chambre d'appel.

L'arbitre principal dira de quel côté positionner le numéro.

Il n'y a pas de marquage en duathlon et run & bike.

CONTROLE DU MATERIEL ET DES TENUES

Les JA vérifient :

- la conformité des tenues par rapport au règlement UNSS,

- l'identification des concurrents (dossards, bonnet de bain (aquathlon & triathlon), marquage (aquathlon & triathlon), plaque de cadre),

- la sécurité des concurrents (VTT, casques (casques coiffés et ajustés), combinaisons isothermiques (aquathlon & triathlon) en fonction de la température de l'eau.

RESTITUTION DU MATERIEL

Les équipes restitueront le matériel fourni par l'organisation, en quittant le parc, lorsque la dernière équipe aura terminé son épreuve.

7) L'AIRE DE TRANSITION (parc à vélos)

Les PROFS EPS ACCOMPAGNATEURS munis de leur accréditation peuvent entrer dans l'aire de transition avec leurs élèves. Ils doivent la quitter 15' avant le départ. Ils pourront y revenir une fois l'épreuve terminée.

Une ARCHE D'ENTREE et une ARCHE DE SORTIE (ou des oriflammes) matérialisent cet espace (lignes tracées au sol).

La CIRCULATION A PIED dans toute cette zone est obligatoire.

8) LES BOXES

Tout marquage distinctif ou personnalisé permettant aux concurrents d'identifier leur emplacement est interdit (parasol, fanion, perche...).

L'ordre alphabétique des académies détermine la numérotation des boxes.

Un box est attribué à chaque équipe (longueur = 2 barrières Vauban de chaque côté, largeur = 2m, 2 chaises, 1 sac poubelle). 2 lignes tracées au sol matérialisent l'entrée et la sortie du box.

L'entraide au sein de l'équipe est autorisée, mais uniquement à l'intérieur du box.

Il est possible de déposer des affaires dans le box (eau, couvre-chef, kit énergétique, matériel de réparation...).



9) LE DEPART

Les CHOUCHOUS sont distribués sur la ligne de départ.

DEPART du DUATHLON

Un duathlète garçon ou fille de chaque équipe se positionne derrière la ligne de départ, avec le chouchou au poignet.
Au coup de pistolet (déclenchement du chronomètre), départ en masse pour la 1^{ère} boucle pédestre.
Le port du casque est interdit en course à pied.

DEPART de l'AQUATHLON

Un aquathlète garçon ou fille de chaque équipe se positionne derrière la ligne de départ, avec le chouchou au poignet.
En fonction du lieu, le départ peut être donné sur la plage ou dans l'eau.
En fonction de la température de l'eau, la combinaison néoprène peut être obligatoire.
Au coup de pistolet (déclenchement du chronomètre), départ en masse pour la boucle natation.
En cas de difficulté, faire signe en levant les bras en direction des secouristes (kayaks, bateaux).

DEPARTS du TRIATHLON

Un triathlète garçon ou fille de chaque équipe se positionne derrière la ligne de départ, avec le chouchou au poignet.
En fonction du lieu, le départ peut être donné sur la plage ou dans l'eau.
En fonction de la température de l'eau, la combinaison néoprène peut être obligatoire.
En cas de difficulté, faire signe en levant les bras en direction des secouristes (kayaks, bateaux).

Le classement des équipes obtenu à l'AQUATHLON détermine l'ordre de départ des 1^{ers} relayeurs pour le TRIATHLON, suivant le principe de la POURSUITE.

CLASSEMENT de l'AQUATHLON		POURSUIITE en TRIATHLON pour les 1 ^{ers} relayeurs		
Equipes ETABLISSEMENT	Equipes EXCELLENCE			
1 ^{ère}	1 ^{ère}	DEPART	Coup de pistolet Déclenchement du chronomètre	0''
2 ^{ème}	2 ^{ème}	DEPARTS en CHASSE	Coups de sifflet	10''
3 ^{ème}	3 ^{ème}			20''
4 ^{ème}	4 ^{ème}			30''
5 ^{ème}	5 ^{ème}			40''
toutes les autres				50''

DEPARTS du RUN & BIKE

DEPART DU COUREUR A PIED

Un athlète garçon ou fille de chaque équipe se positionne derrière la ligne de départ avec les 2 chouchous au(x) poignet(s).
Le port du casque est interdit pour la boucle de départ.
Au coup de pistolet (déclenchement du chronomètre), les coureurs à pied s'élancent sur une boucle pédestre d'environ 400m et rejoignent leur box.

Le classement des équipes obtenu au DUATHLON détermine l'ordre de départ des 1^{ers} relayeurs pour le RUN & BIKE, suivant le principe de la POURSUITE.

CLASSEMENT du DUATHLON		POURSUIITE en RUN & BIKE pour les 1 ^{ers} relayeurs		
Equipes ETABLISSEMENT	Equipes EXCELLENCE			
1 ^{ère}	1 ^{ère}	DEPART	Coup de pistolet Déclenchement du chronomètre	0''
2 ^{ème}	2 ^{ème}	DEPARTS en CHASSE	Coups de sifflet	10''
3 ^{ème}	3 ^{ème}			20''
4 ^{ème}	4 ^{ème}			30''
5 ^{ème}	5 ^{ème}			40''
toutes les autres				50''

DEPART DE LA DOUBLETTE GARCONS

La transmission du (des) chouchou(s) se réalise à l'intérieur du box de l'équipe.
Pour quitter le box, chaque équipier doit avoir son chouchou au poignet et son casque coiffé, jugulaire serrée.
Les 2 équipiers peuvent sortir séparément de leur box.
Les 2 équipiers peuvent circuler séparément dans l'aire de transition.
Le port du casque est obligatoire pour les 2 équipiers durant les 7 boucles de run & bike.



10) ENTREE ET SORTIE DE L'AIRE DE TRANSITION

ENTREE

A VTT, le cycliste doit descendre de vélo (les 2 pieds posés au sol) avant la ligne « pied à terre ».

RUN & BIKE

Les 2 coéquipiers ont l'obligation de franchir la ligne ENSEMBLE, côte à côte.

Si un coureur est en avance, il doit attendre son partenaire avant la ligne « pied à terre ».

Aucun des deux coureurs ne dépasse la longueur du VTT.

Une fois cette ligne franchie, les 2 équipiers peuvent circuler séparément dans l'aire de transition.

SORTIE

A VTT, l'athlète peut enfourcher son vélo après la ligne de sortie (les 2 pieds posés au sol derrière la ligne).

RUN & BIKE

Les 2 équipiers peuvent être séparés. Ils ne sont plus obligés de franchir ensemble la ligne de sortie de parc.

11) LES CIRCUITS

Un Vététiste avec une chasuble de couleur vive ouvre la course.

Un Vététiste avec une chasuble de couleur vive ferme la course.

Le dépassement des concurrents est libre. Il faut prévenir le coureur qui va être doublé. Le coureur doublé doit « garder sa ligne ».

En cas de problème mécanique, il faut finir le tour à pied, dans le sens de la course, et ramener le vélo obligatoirement dans le box. L'aide extérieure est interdite.

DUATHLON

Course à pied 1 : 500m environ (fléchage de couleur ...)

VTT : 2km environ (fléchage de couleur ...)

Course à pied 2 : 500m environ (fléchage de couleur ...)

AQUATHLON

Natation : 200m environ (fléchage de couleur ...)

Course à pied : 1km environ (fléchage de couleur ...)

RUN & BIKE

RUN & BIKE LYCEES & COLLEGES	Départ	7 tours							Arrivée	
	Boucle pédestre	1	2	3	4	5	6	7	Boucle pédestre	couloir d'arrivée
	Athlète au choix, G ou F	Garçons R&B	Filles R&B	Garçons R&B	Filles R&B	Garçons R&B	Filles R&B	Garçons R&B	Athlète FILLE obligatoire	Garçons R&B

DUREE DE LA COURSE en RUN & BIKE

1^{ère} équipe de COLLEGE : 45' environ.

1^{ère} équipe de LYCEE : 52' environ.

TEMPS AU TOUR

1^{ère} équipe de COLLEGE, doublette garçons : 6' environ.

1^{ère} équipe de COLLEGE, doublette filles : 7' environ.

1^{ère} équipe de LYCEE, doublette garçons : 7' environ.

1^{ère} équipe de LYCEE, doublette filles : 8' environ.

12) PRECISIONS REGLEMENTAIRES en SPORT PARTAGE pour le DUATHLON et le RUN & BIKE

Les dispositions réglementaires spécifiques seront apportées par la CMN lors de la réunion technique.

Les professeurs accompagnateurs doivent déposer à l'accueil les ATTESTATIONS MDPH des élèves en situation de handicap, ainsi que la CONVENTION entre l'établissement scolaire et l'établissement spécialisé (cf. annexe 1 de la fiche sport « Sport Partagé Multi-activités »).



Les équipes sport partagé seront intégrées soit dans les courses lycées, soit dans les courses collèges, en fonction de la liste globale des équipes engagées.

Les EQUIPES AUTONOMES sont constituées de 2 élèves en situation de handicap et de 2 élèves valides.
Les EQUIPES TANDEM (DEPENDANTS) sont constituées de 4 élèves en situation de handicap et de 4 élèves valides.

DOSSARDS

Les dossards sport partagé sont identifiés « SP ».

Chaque GUIDE reçoit un dossard, une chasuble, ou un brassard identifié « GUIDE ».

Un ADULTE par équipe reçoit un dossard, une chasuble, ou un brassard identifié « SPORT PARTAGE ADULTE ».

MATERIEL AUTORISE

VTT et Tandems VTT, ou tout type de matériel homologué construit par une entreprise spécialisée ou non.

Le matériel doit permettre à l'élève d'être autonome dans ses déplacements.

Pour les handbikes ou engins à propulsion podale, l'enseignant a la responsabilité de se renseigner sur la praticabilité du parcours.

PODIUM

Si plusieurs équipes d'un même établissement participent au championnat, une seule équipe par AS par catégorie n'est autorisée à monter sur le podium.

ASSISTANCE TECHNIQUE, MATERIEL DE REPARATION, ACCOMPAGNEMENT, AIDE EXTERIEURE

L'adulte accompagnateur identifié est autorisé à intervenir sur le parcours ou dans le parc à vélos si des problèmes matériels ou comportementaux surviennent.

L'assistance technique consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo à l'exception du cadre et des roues.

DUATHLON	DISTANCE : 500m de course à pied + 2km de VTT			
	Relais 1	Relais 2	Relais 3	Relais 4
AUTONOMES	Chaque CONCURRENT effectue l'épreuve dans sa totalité avant de passer le relais à son coéquipier. L'élève en situation de handicap peut réaliser une partie ou la totalité de l'épreuve seul. Le guide doit obligatoirement réaliser un relais tout seul, et éventuellement accompagner son équipier en situation de handicap sur une partie ou la totalité de son relais. L'ordre de passage est libre.			
TANDEMS	Chaque BINOME effectue le duathlon dans sa totalité avant de passer le relais à son coéquipier. Le binôme de course est composé obligatoirement d'un élève en situation de handicap et d'un élève guide.			

RUN & BIKE	Départ	DISTANCES : 4 tours				Arrivée	
	Boucle pédestre	1	2	3	4	couloir d'arrivée	
AUTONOMES	effectuée par un guide ou par un élève en situation de handicap	Binôme A	Binôme B	Binôme A	Binôme B	Binôme B	arrivées à pied, sauf pour les handbikes et les engins à propulsion podale
Chaque BINOME est constitué d'un élève valide et d'un élève en situation de handicap.							
TANDEMS		Quatuor A	Quatuor B	Quatuor A	Quatuor B	Quatuor B	
Chaque QUATUOR (2 élèves valides et 2 élèves en situation de handicap) est constitué de 2 élèves en tandem et 2 élèves en course à pied.							

13) RUN & BIKE : LES ZONES DE DEPOSE DES VELOS (PARKING VELOS)

Il existe 2 types d'échange :

- Transmissions libres du vélo de mains à mains sur tout le parcours ou
- Échanges en gagne-terrain grâce aux 4 ou 5 « zones parking », de type « triparc »

La dépose des VTT en dehors de ces zones est interdite.

Le vélo doit être suspendu par la SELLE, avec la plaque de cadre frontale parfaitement visible par celui qui récupérera le VTT.



14) DANS LE BOX

LES TRANSITIONS

L'entraide au sein de l'équipe est autorisée, mais uniquement à l'intérieur du box.

TRANSMISSION DU CHOUCHOU (RELAIS)

Il doit être retiré du poignet à l'intérieur du box. Aucune « anticipation » n'est tolérée.

Il doit être enfilé au poignet à l'intérieur du box. Aucun « retard » n'est toléré.

L'entraide au sein de l'équipe est autorisée, mais uniquement à l'intérieur du box.

MATERIEL

L'entraide au sein de l'équipe est autorisée, mais uniquement à l'intérieur du box.

Il est interdit d'abandonner tout matériel en dehors de son box.

LE DEPART DU RELAYEUR

Le relayeur attend dans le box de l'équipe.

Chaque relayeur récupère un chouchou et l'enfile au poignet, dans le box.

En triathlon et en aquathlon, chaque relayeur doit emprunter le couloir qui les conduit au lac.

En fonction du lieu, le plongeur peut être autorisé.

En run & bike, les 2 équipiers peuvent sortir séparément de leur box et peuvent circuler séparément dans l'aire de transition.

15) LA ZONE D'ECHAUFFEMENT/ RECUPERATION

Pour récupérer ou s'échauffer, il existe 2 possibilités :

- attendre dans son box ou

- partir en zone d'échauffement/ récupération (natation ou course à pied)

Le vélo reste obligatoirement dans le box.

Attention à ne pas gêner les concurrents en course en traversant le couloir.

L'organisateur doit prévoir à l'intérieur de cette espace une « ZONE DE CONFORT » : tente pour protéger de la pluie ou du soleil.

16) L'ARRIVEE

TRIATHLON, DUATHLON, AQUATHLON

A l'issue de sa dernière épreuve (course à pied), le dernier relayeur (garçon ou fille) emprunte directement le couloir d'arrivée et franchit SEUL la ligne d'arrivée, sans repasser par son box.

RUN & BIKE

A l'issue du dernier tour R&B garçons (7^{ème} tour), les 2 garçons empruntent DIRECTEMENT le couloir d'arrivée, sans repasser par leur box.

Ils ont l'obligation de franchir la ligne d'arrivée, à pied, ENSEMBLE, côte à côte, avec le vélo.

Si un coureur est en avance, il doit attendre son partenaire avant la ligne.

Aucun des 2 coureurs ne dépasse la longueur du vélo.

S'ils franchissent la ligne séparément, c'est le buste du dernier concurrent qui sert de référence au classement.

S'ils franchissent la ligne ensemble, c'est le buste du 1^{er} qui sert de référence au classement.

En cas d'EX-AEQUO

TRIATHLON & RUN & BIKE

L'équipe déclarée vainqueur est celle qui a l'athlète le plus jeune.

17) L'EVACUATION DE L'AIRE DE TRANSITION

Les équipes sont autorisées à évacuer les boxes une fois la dernière équipe arrivée.

Le box doit être totalement vidé et nettoyé.

Les 4 équipiers doivent repasser par la chambre d'appel pour restituer le matériel fourni par l'organisation.

18) PODIUMS

Le chèque de caution est remis à chaque délégation lors du protocole.

19) MODALITES D'ARBITRAGE : PROCEDURES D'INTERVENTION DES JEUNES OFFICIELS et des ARBITRES ADULTES

En cas d'infraction au règlement, les deux principes devant guider l'arbitrage sont :

- privilégier la remise en conformité (réparation de l'erreur),
- tenir compte de l'intention du concurrent (délibérée ou non).

Au cours d'une épreuve, un concurrent peut être :

- averti verbalement,
- sanctionné,
- disqualifié.

Ces trois procédures d'intervention sont applicables aux concurrents avant, pendant et après l'épreuve, dès le retrait du dossard jusqu'à la fin du protocole.

Un concurrent peut être disqualifié sans avoir été concerné préalablement par les procédures d'avertissement ou de sanction.

Seuls les Jeunes Arbitres et les adultes chargés de l'arbitrage (arbitre principal, arbitres assesseurs) peuvent appliquer ces procédures.

Les sanctions peuvent être signifiées en un quelconque point du parcours et leur application différée.

Une équipe dont un athlète est sanctionné par un CARTON ORANGE est passible d'une PENALITE de TEMPS de 3' ou d'une DISQUALIFICATION.

Sanctions	Raison	Information à l'athlète		Exemple
AVERTISSEMENT VERBAL	La faute est sur le point d'être commise.	Sifflet + n° dossard	Motivation de l'avertissement.	Un relayeur est en attente devant son box. Il est susceptible d'anticiper la transmission du chouchou.
CARTON JAUNE « STOP & GO »	Remise en conformité sans décompte de temps. La faute peut être corrigée.	Sifflet + n° dossard + carton	Annoncer STOP. Motiver la sanction. Remise en conformité de l'athlète. Annoncer GO pour faire repartir l'athlète.	A VTT, un concurrent a oublié d'attacher la jugulaire de son casque.
CARTON ORANGE « STOP & GO »	La faute ne peut être corrigée. Transgression évidente. Refus de se conformer aux injonctions de l'arbitre.	Sifflet + n° dossard + carton	Annoncer STOP. Motiver la sanction. Annoncer « votre équipe est passible d'une pénalité de 3' ou d'une disqualification ». Annoncer GO pour faire repartir l'athlète.	Un compétiteur refuse de s'arrêter parce qu'il n'est pas d'accord avec l'arbitre qui l'a sanctionné.

20) QUESTIONS DIVERSES

RAVITAILLEMENT

Les concurrents qui ont terminé leur épreuve disposent d'un ravitaillement dans l'aire d'arrivée.

L'organisateur peut prévoir en plus un kit énergétique, distribué à chaque équipe lors de l'accueil, ou directement dans l'aire de transition.

REGLEMENTATION CONCERNANT LE VTT

Les VTT sont les seuls vélos autorisés.

Le diamètre de pneu maximal autorisé est de 29 pouces.

Tous les types de pneus sont autorisés.

Les VTC (vélo tout chemin), vélos de route, vélos bicross, vélos de cyclo-cross sont interdits.

Les embouts de guidon (cornes, « bar-end »), ajouts, prolongateurs sont interdits.

Les tubes du cintre (extrémités du guidon) doivent être protégés.

Le port du casque à coque dure est obligatoire.

Les pédales automatiques sont autorisées.

Le torse nu est interdit.

NETTOYAGE VTT

L'organisateur peut prévoir un lieu de nettoyage.

ASSISTANCE TECHNIQUE, MATERIEL DE REPARATION

L'assistance technique consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo à l'exception du cadre et des roues.



Un stand d'assistance technique peut être prévu par l'organisation (la veille de l'épreuve ou le jour de la compétition avant la course).

Chaque équipe peut prévoir son matériel de remplacement et ses outils pour les réparations.

Ils devront être déposés dans le box avant le départ.

L'assistance technique est autorisée uniquement dans le box, seulement par un des membres de l'équipe.

REGLEMENTATION CONCERNANT LA COURSE A PIED

Le port du casque est interdit.

Exception : en run & bike, dès lors que la boucle pédestre de départ a été effectuée, tous les athlètes en course doivent être coiffés de leur casque, qu'ils soient à pied ou à VTT.

L'utilisation des chaussures à pointes est possible.

Le torse nu est interdit.

ACCOMPAGNEMENT, AIDE EXTERIEURE

L'accompagnement, le ravitaillement, ou l'aide matérielle par des personnes extérieures à l'épreuve sont interdits.

MOYENS D'ECOUTE ou de COMMUNICATION

Il est interdit d'utiliser de lecteurs vidéo, audio, téléphone, talkies-walkies, ou tout autre matériel électronique, en fonction d'écoute ou de communication.

ENVIRONNEMENT

Les athlètes prendront toutes les dispositions pour ne pas dégrader l'environnement dans lequel ils évoluent.

Il est interdit d'abandonner des déchets et emballages.

REGLEMENTATION CONCERNANT LA NATATION

Le port de la combinaison isothermique n'est autorisé que pour la partie natation et uniquement en fonction des conditions de température de l'eau (cf. tableau ci-dessous)

Lorsque le port de la combinaison isothermique est rendu obligatoire, cette dernière devra couvrir à minima le buste et les cuisses.

	température
Annulation de la partie natation	température < 14°C
Combinaison obligatoire	14°C ≤ température < 20°C
Combinaison autorisée	20°C ≤ température < 24°C
Combinaison interdite	température ≥ 24°C

3. LE JEUNE ARBITRE, LE JEUNE COACH S'INVESTIVENT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

3.1. Le Jeune Arbitre

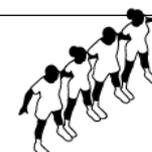
Avant : il révise le règlement de l'épreuve sur laquelle il officie. Il consulte le cahier des charges et la fiche sport de l'activité et aide à la mise en place de la manifestation.

Pendant : il fait et sait faire appliquer le règlement, contrôle, connaît la procédure d'intervention en cas d'infraction, vérifie et aide au bon déroulement des compétitions en assurant la ou les tâches qui lui ont été confiées, remplit une fiche incident en cas d'infraction

Après : Il restitue le matériel qui lui a été confié. Il range, aide à la remise en état du site. Il prend note des analyses et du bilan fait par le responsable des Jeunes Officiels. Il reçoit sa certification et pour cela, reste au protocole de remise des récompenses.

ROLES	TACHES et COMPETENCES ATTENDUES
<p>Je suis JUGE DE CHAMBRE D'APPEL (uniquement en championnat de France)</p>	<p>J'accueille les équipes au complet et vérifie la conformité de leurs licences</p> <p>Je vérifie, chez chaque concurrent, la présence de l'intégralité des éléments exigés par l'organisation, et signale aux membres de l'organisation tout manquement à ce niveau</p> <p>Je suis en relation avec les autres JA du parc si besoin</p> <p>Je connais le déroulement de la course et fais entrer les relayeurs dans la chambre au bon moment (triathlon et duathlon)</p> <p>AVANT la course : contrôler le matériel, contrôle casque - dossard – tenue de course - plaque vélo-chouchou (duathlon) - bonnet (triathlon)</p> <p>PENDANT la course : autoriser l'entrée au parc aux seules personnes accréditées (concurrents, arbitres, organisateurs autorisés)</p>
<p>Je suis CONTROLEUR TECHNIQUE</p>	<p>Je suis chargé essentiellement de vérifier la conformité des VTT au règlement.</p> <p>La veille de la course (le cas échéant, avant la course), je contrôle les VTT de chaque concurrent et confirme (ou infirme) le bon état et la sécurité du VTT. Je contrôle la conformité des tenues.</p>
<p>Je suis STARTER</p>	<p>Je rassemble les coureurs et en fais l'appel si cela est exigé</p> <p>Je me place judicieusement pour être vu par les coureurs</p> <p>Je communique avec les JA chargés du chronométrage et les organisateurs avant de donner le départ</p> <p>Je m'assure que les juges et chronométreurs sont prêts</p> <p>J'applique la procédure de départ (vérifier que tous les coureurs sont derrière la ligne de départ) et je sais manier le pistolet starter</p>

<p>Je suis JUGE D'ENTREE OU DE SORTIE DE PARC</p>	<p>Je limite l'accès au parc à vélos aux personnes accréditées, autorisées.</p> <p>Je me place de façon à pouvoir intervenir rapidement</p> <p>Je fais respecter la ligne de pied à terre : descente ou montée sur le vélo avant ou après la ligne</p> <p>Je connais la procédure de sanction en cas de non-respect de la ligne de pied à terre (carton jaune)</p> <p>J'interviens rapidement et efficacement (coup de sifflet et carton)</p> <p>Je veille à ce que l'entrée du parc soit franchie par les coéquipiers, ensemble (R&B)</p>
<p>JE SUIS JUGE DANS LE PARC</p>	<p>Je me place de façon adéquate pour anticiper les éventuelles interventions</p> <p>Je connais les sens de circulation des coureurs et intervins en fonction</p> <p>Je veille au respect des règles établies (circulation à pied, casque, transition dans le box, position du témoin, respect de la délimitation du box)</p> <p>Je connais la procédure d'intervention et l'applique rapidement et efficacement</p> <p>Je fais respecter l'accès à la zone d'échauffement et contrôle la circulation vers celle-ci</p> <p>En fin de course, avant le départ de l'équipe, je fais respecter la propreté du box</p>
<p>Je suis JUGE DE RELAIS</p>	<p>Mon placement est adapté à la nature des éléments à juger (sans gêne des concurrents)</p> <p>Je vérifie qu'il s'agit bien des deux bons coureurs relayés, grâce au dossard</p> <p>Je connais les points d'un relais règlementaire (relais à l'intérieur du box délimité, position du témoin, matériel dans le box, etc)</p> <p>J'interviens rapidement et efficacement (coup de sifflet et carton)</p> <p>Je vérifie le port du casque obligatoire et du dossard</p> <p>J'informe lorsque les équipes peuvent récupérer leur matériel en fin de course</p> <p>Je veille à ce que les équipes laissent le box propre en fin de course</p>
<p>Je suis POINTEUR- CHRONOMETREUR</p>	<p>J'utilise aisément les outils mis à ma disposition (lap-chrono, tableau de pointage)</p> <p>Je me place de façon adaptée à proximité du point à chronométrer</p> <p>Je sais reporter soigneusement des temps et calculer des temps intermédiaires</p>
<p>Je suis JUGE DE PARCOURS</p>	<p>Je suis à un point stratégique du parcours vélo ou course à pied. Je m'assure d'être au point prévu par l'organisateur et sais le repérer sur une carte</p> <p>J'assure le relais de secours en cas de chute : je sais utiliser un talkie-walkie et donner l'alerte</p> <p>Je vérifie la régularité du trajet des concurrents et je note, grâce à la fiche de pointage, le passage des coureurs</p> <p>Je m'assure du respect des règles par les concurrents (casque, dossard, dépose vélo en Run& Bike).</p> <p>Je connais le règlement spécifique à l'activité du parcours jugé, et sais intervenir efficacement</p>



Je suis JUGE D'ARRIVEE	<p>J'annonce à haute voix le numéro de dossard du coureur dans le couloir d'arrivée</p> <p>Je classe dans le bon ordre des concurrents rapprochés sur la ligne d'arrivée</p> <p>Je travaille en binôme avec un pointeur chargé de noter les équipes à l'arrivée</p> <p>Je maintiens la ligne d'arrivée dégagée</p>
Je suis AIGUILLEUR FINAL	<p>J'indique aux trois premiers relayeurs le retour vers le parc (par le couloir prévu à cet effet)</p> <p>J'oriente le dernier relayeur vers le couloir d'arrivée</p>

B. SPECIFICITES des Activités

Atelier	Rôle	Compétences attendues
Triathlon - Natation en piscine	STARTER	<p>Je vérifie les lignes d'eau</p> <p>Je rappelle les règles de sorties de l'eau</p> <p>Je rappelle le comptage des longueurs</p> <p>Je vérifie l'entrée dans l'eau sans plonger</p> <p>Je permets au nageur d'effectuer son virage avant l'entrée du relayeur suivant</p> <p>Je vérifie le respect du nageur à droite dans le couloir</p> <p>Je vérifie le respect de la distance à nager</p> <p>Je contrôle le port du bonnet et sa dépose correcte à l'endroit prévu par l'organisateur</p> <p>Je surveille les nageurs</p> <p>Je fais intervenir le MNS en cas de nécessité</p>
Triathlon - Natation en plan d'eau	STARTER	<p>Je connais la température de l'eau</p> <p>Je peux être sur l'eau</p> <p>Je vérifie que le parcours ne soit pas coupé</p> <p>Je me mets à l'intérieur du parcours pour ne pas gêner le déroulement de la course</p> <p>Je vérifie le port du bonnet</p> <p>Je vérifie que le passage de témoin se fasse avec un contact réel</p>
Run & Bike	JUGE DE ZONE DEPOSE VELOS	<p>Je me place de façon à intervenir rapidement, en anticipant le trajet des coureurs</p> <p>Je vérifie la concordance entre le numéro de chasuble et la plaque vélo</p> <p>Je connais la procédure d'intervention et sais l'appliquer efficacement (sifflet + carton jaune)</p>

Dans chaque rôle que peut endosser un Jeune arbitre, les attitudes et comportements, de façon transversale, doivent laisser apparaître : connaissance du règlement, concentration, attention, autorité et fermeté (avec respect du concurrent), précision, vérification, prise de décision (sans influence extérieure), communication, discernement et anticipation.

3.2 : Le Jeune coach :

- **Avant, il doit :**

- *Avoir une parfaite connaissance de l'activité, et du niveau de chaque élève qui composera l'équipe.

- *Se renseigner sur toutes les modalités concernant l'organisation de la compétition (lieu de transitions, du parc à vélo, horaires d'ouverture/fermeture, points de règlement particuliers, tenue, etc..)

- *Venir retirer les engagements de son équipe (à l'accueil)

- *Participer à la réunion technique (prise de notes, questions si besoin)

- *Retranscrire à son équipe les informations présentées en réunion technique (informations et analyse très complètes).

- *Organiser, prévoir (ex : heure de réveil en fonction du lieu d'hébergement) les aspects pratiques avant la course.

- *Prendre des initiatives et proposer une gestion collective efficace des transitions, avec une répartition précise des rôles.

- **Pendant, il doit :**

- *Se placer uniquement dans les zones prévues à cet effet pour assurer son rôle de coach.

- *Chaque coach a un signe distinctif (ex : casquette UNSS colorée) et a le droit de sortir du parc (en portant ce signe) pour aller dans la zone d'échauffement ainsi que sur le parcours pendant la course (2 zones sont définies au préalable : une zone pour la course à pied et une pour le vélo).

- *Aucun coach ne peut apporter d'aide matérielle à son coéquipier en dehors du parc à vélo.

- *Il ne sera pas autorisé à sortir du parc et à entrer dans le parc à vélo avec du matériel ou autre élément susceptible d'apporter une aide externe à un partenaire.

- *Seul matériel (fourni par ses responsables) autorisé pour le coach : un chronomètre.

- *Intervenir dans le respect de ses partenaires, des adversaires et des arbitres.

- *Etre actif, alterner les moments dans la zone de coaching et ceux sur le parcours. Encourager fortement.

- *Chercher à interpeller systématiquement les membres de l'équipe lors de moments opportuns.

- **Après, il doit :**

*Apporter une analyse complète des points positifs et des points à améliorer et propose des remédiations



4. LE JEUNE ARBITRE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

Niveau Départemental

➤ Pré requis : le jeune arbitre doit être investi au niveau de son district

Exemple d'indicateurs d'acquisition du niveau Départemental :

<u>FONCTION</u>	<u>ROLES</u>	<u>COMPETENCES</u>	<u>ACQUISITIONS ATTENDUES</u>	<u>PROTOCOLE DE CERTIFICATION</u>
ARBITRE	<ul style="list-style-type: none"> ● Gestion du départ <ul style="list-style-type: none"> - rassemblement des coureurs - préparer le départ ● Juge d'arrivée <ul style="list-style-type: none"> - organisation de l'arrivée - gestion des arrivées ● Aiguilleur final 	1. REGLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ☒ connaît les règles simples de fonctionnement : placement réglementaire des coureurs sur la ligne de départ, franchissement valide de la ligne d'arrivée (Run & Bike plus particulièrement) ☒ connaît le règlement de la course (nombre de tours, sens de circulation, parcours, etc) 	Journée de formation locale (district) ou départementale, et éventuellement en situation par des professeurs d'EPS lors d'une animation de district ou départementale.
		2. DE JUGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Appeler les coureurs à se préparer au départ ☒ Placer les coureurs sur la ligne ☒ Faire respecter la ligne de départ ☒ Surveiller la ligne d'arrivée et la conserver dégagée ☒ annoncer à haute voix les numéros de dossard des concurrents franchissant la ligne d'arrivée ☒ classer les équipes dans le couloir après la ligne, si nécessaire ☒ récupérer les dossards et les classer dans le bon ordre ☒ orienter les coureurs vers l'arrivée en fonction du nombre de passages 	
		3. D'ATTITUDE	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Etre attentif et concentré ☒ Respecter les consignes ☒ Etre précis et ordonné 	
COACH	<ul style="list-style-type: none"> ● Manager d'équipe 	1. REGLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Connait les procédures essentielles et les utilise à bon escient ☒ Applique le règlement. ☒ Connait les documents et les complète en hétéronomie (autonomie?) 	
		2. DE COACHING	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Apporter une plus value à son équipe par des interventions et un coaching dosés, posés, et appropriés 	
		3. D'ATTITUDE	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Placer ses interventions dans le respect des règles, des adversaires, partenaires et arbitres. ☒ Adopter une attitude bienveillante vis à vis de ses partenaires tout au long de la compétition. 	

Répondre au protocole de certification permet :

➤ L'acquisition du niveau départemental (le saisir sur OPUSS) et la remise d'un diplôme par le service départemental

Niveau Académique

- Pré requis : Le jeune arbitre doit :
 - être investi au niveau de son département.
 - justifier de l'acquisition de son niveau départemental

Exemple d'indicateurs d'acquisition du niveau Académique :

<u>FONCTION</u>	<u>ROLES</u>	<u>COMPETENCES</u>	<u>ACQUISITIONS ATTENDUES</u>	<u>PROTOCOLE DE CERTIFICATION</u>
ARBITRE	<ul style="list-style-type: none"> ● Starter <ul style="list-style-type: none"> - déclenchement du départ ● Pointeur – chronométrateur : <ul style="list-style-type: none"> - relevé de temps ● Juge de parcours : <ul style="list-style-type: none"> - gestion d'un poste parcours ● Juge entrée/sortie de parc <ul style="list-style-type: none"> - gestion ligne de pied à terre 	1. REGLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ☒ connaît les règles précises de fonctionnement : port du casque réglementaire, entrée et sortie valide du parc, dépose vélo (Run & Bike) ☒ connaît le règlement de la course (nombre de tours, sens de circulation, parcours, etc), situer les points particuliers sur une carte 	Journée de formation locale (district) ou départementale, et éventuellement en situation par des professeurs d'EPS lors d'une animation de district ou départementale.
		2. DE JUGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Donner le départ au pistolet après coordination avec les chronométrateurs et juges ☒ Utiliser une fiche de chronométrage-pointage et un chronomètre ☒ Vérifier la régularité des parcours pris par les coureurs ☒ Faire respecter le règlement (zones de dépose vélo en R&B, casque attaché et serré, position du dossard, etc) ☒ Imposer la descente du vélo à la ligne d'entrée du parc et laisser remonter sur le vélo après la ligne de sortie ☒ Autoriser l'entrée au parc aux personnes autorisées 	
		3. D'ATTITUDE	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Etre attentif et concentré ☒ agir avec pertinence et fermeté ☒ Etre précis et ordonné ☒ Appliquer avec précision le protocole d'intervention ☒ Agir en autonomie : gestion d'une tâche, seul 	
COACH	1. REGLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Connait les procédures plus précises et plus techniques de l'activité dans son domaine ☒ Capable de gérer le déroulement administratif d'une rencontre simple en autonomie 		
	2. DE COACHING	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Mettre en place des stratégies de course en lien avec le niveau de ses partenaires. ☒ Se positionne à différents endroits pour suivre au mieux ses partenaires 		
	3. D'ATTITUDE	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Rôle assumé dans un déroulement simple ☒ Travaille en prenant en compte l'arbitre (peut répondre à ses questions, s'adapte à ses demandes) 		

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau régional : le saisir sur OPUSS
- La remise d'un diplôme par le service régional

Niveau National

- Pré requis : - le jeune arbitre doit : être investi au niveau de son académie
- justifier de l'acquisition de son niveau académique et participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et si possible pratique) mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.

Exemple d'indicateurs d'acquisition du niveau National :

<u>ROLES</u>	<u>COMPETENCES</u>	<u>ACQUISITIONS ATTENDUES</u>	<u>PROTOCOLE DE CERTIFICATION</u>	
ARBITRE	● Juge de chambre d'appel	1. REGLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Connaître les règles spécifiques à un championnat de France (zones de relais, zone d'échauffement, zones de dépose vélos, etc) ☒ Connaître la validité d'une licence ☒ Savoir si un VTT est réglementaire 	Officier sur le Championnat de France
	● Contrôleur technique	2. DE JUGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Vérifier la validité d'une licence, l'identité des concurrents ☒ Aider à l'accès au parc à vélos en dirigeant les équipes ☒ Vérifier la conformité des VTT, en relation avec un cahier des charges technique ☒ vérifier la conformité du passage de relais ☒ Faire respecter le règlement propre au parc (circulation à pied, sens de circulation, casque, respect du box, etc) ☒ Gérer l'accès à la zone d'échauffement et son règlement propre 	
	● Juge de relais	3. D'ATTITUDE	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Prendre des initiatives ☒ Etre autonome ☒ agir avec pertinence et fermeté ☒ appliquer avec précision le protocole d'intervention 	
● Juge dans le parc à vélos				

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau national : saisir son niveau sur OPUSS
- La remise d'un diplôme par le service organisateur du championnat de France

Protocole de certification : Au championnat de France, le Jeune Officiel devra assister à la réunion préparatoire et sera évalué sur ses connaissances par un examen écrit de type Questionnaire à Choix Multiples (QCM).

Il sera également évalué en situation pratique, à deux postes, par les membres de la CMN.

- Répondre au protocole, c'est permettre l'acquisition du niveau national et la délivrance d'un diplôme lors du protocole des championnats de France.
- Remise d'un bracelet rouge par le DNA ou délégué technique national

EVALUATION ET HARMONISATION DES CERTIFICATIONS

Un Jeune Arbitre acquiert le niveau 5 (NATIONAL) de la compétence à partir d'une note de 16/20 lors de son évaluation.

Exigences minimales requises niveau 1/2 : Niveau départemental 12/20	Exigences minimales requises niveau 3/4 : Niveau académique 14/20	Exigences minimales requises niveau 5: Niveau national (lycées : option facultative EPS) 16/20
---	--	--

L'évaluation se déroulera en deux parties :

- **Théorique** : QCM
- **Pratique** : mise en situation lors d'un Championnat de France, l'élève sera évalué sur deux rôles différents qu'il aura à assumer en situation de terrain

Il s'agit d'additionner le résultat théorique (sur 4 points) à l'évaluation pratique (sur 16 points) du Jeune Arbitre.

<u>Partie théorique</u>	1 à 1.5 point	2 à 2.5 points	3 à 4 points
Sur 4 points	A consolider	Satisfaisant à Bien	Très bien à Excellent

Si le Jeune Juge/Arbitre peut être confronté à 2 rôles différents, son évaluation pratique sera alors la moyenne (sur 16 points) de ses 2 prestations :

Note globale sur 20 points = (Moyenne des 2 prestations pratiques sur 16 points) + **note théorique sur 4 points**

[Si un seul rôle a été tenu, c'est la note de ce rôle unique qui sera prise en compte :
Note pratique sur 16 points + **note théorique sur 4 points** = **note globale sur 20 points**]



Compétences pratiques attendues à tous les niveaux pour le Jeune Arbitre : Triathlon et disciplines enchaînées

Nom & Prénom du Jeune Juge/Arbitre :

		<u>Niveau Départemental</u>	<u>Niveau Académique</u>	<u>Niveau National</u>	
		4 à 8 points	8.5 à 10 points	11 à 14 points	14 à 16 points
<u>Indicateurs du rôle</u>	Ex : Juge de box	<i>Connait les règles essentielles de l'activité</i>	<i>Connait l'ensemble des règles de l'activité et les tâches à accomplir</i>	<i>Arbitre engagé, réactif, qui explique à l'athlète la sanction</i>	<i>Arbitre régulateur, est en communication avec les équipes qu'il juge pour anticiper les erreurs (rappelle les éléments du règlement)</i>
		<i>S'investit dans son rôle, en étant accompagné d'un adulte</i>	<i>S'implique positivement dans son rôle : cherche à bien faire, en autonomie</i>	<i>Prise d'initiatives ponctuelles : constate un dysfonctionnement mais continue à le subir</i>	<i>Arbitre qui analyse les situations et propose des remédiations/adaptations aux adultes référents</i>
		<i>Intervient sur quelques situations, n'arrive pas à être présent sur la durée</i>	<i>Rôle assumé sur la durée de la compétition Est attentif</i>	<i>Intervient avec pertinence lors des infractions</i>	<i>Adapte son positionnement pour intervenir au plus juste, en fonction du déroulement de la course.</i>
		<i>Prépare une partie de son matériel Les infractions ne sont pas toutes retranscrites</i>	<i>Utilise son matériel avec efficacité Agit encore parfois dans l'urgence Les infractions sont retranscrites</i>	<i>Utilise les sanctions et réparations avec justesse Bon timing de l'intervention</i>	<i>Se prépare en anticipant la situation (connait approximativement le moment de d'arrivée du relayeur) Est très efficace dans l'intervention (fermeté, précision) Applique les sanctions de façon différée, le cas échéant</i>

5. L'ÉVALUATION DU JEUNE COACH

Cadre général des tâches essentielles:

Connaître l'activité - Se former - Entraîner - Manager - Diriger – Evaluer - Choisir – Organiser – Conseiller - Intervenir posément, de façon bienveillante et positive

- Les spécificités de chaque jeune coach se retrouvent dans la fiche de manière synthétique :
 - Le jeune coach compose l'équipe, il ne vient pas en supplément
 - Le jeune coach en sport partagé est un levier important pour continuer à développer ces équipes au sein des championnats de France. En fonction des activités le jeune coach en sport partagé peut se rajouter à l'équipe, si la composition de cette dernière est inférieure à la composition des équipes du championnat dit « classique ».
- Proposition du cadre général utilisé par les membres de CMN pour évaluer l'engagement du jeune coach reste d'actualité et n'est pas contractuel

VALIDATION DE L'ENGAGEMENT

- le Jeune coach peut être en binôme avec l'enseignant d'EPS, les animateurs d'AS ou l'encadrant de l'équipe jusqu'aux phases régionales
- Sur un championnat de France : soit il continue à assumer sa fonction de jeune coach en binôme, soit il en assume seul le rôle sur le banc de touche
- Validations:
 - Acquis ou pas acquis sur le niveau du championnat auquel il officie
 - Championnat de France : si son équipe monte sur le podium et si lui seul a officié dans le rôle d'entraîneur, sans adulte à ses côtés, un diplôme national lui sera délivré mais la **certification reste académique**

6. LE JEUNE JUGE/ARBITRE ET LE JEUNE COACH DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM,...) peut donner lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Arbitre (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune arbitre sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant qu'Arbitre sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée (en classes de seconde ou de première) s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

7. LE JEUNE JUGE/ARBITRE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION /PASSERELLES FEDERALES

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune juge/arbitre certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : www.unss.org



8. LE JEUNE ARBITRE PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Direction Nationale UNSS : www.unss.org

Services régionaux UNSS

Services départementaux UNSS

Stages mis en place : au sein des académies par les enseignants référents

Adresse de la fédération concernée : www.fftri.com

